

Réf: Dossier 444805

Avis de constitution

SOCIETE « 2FAV »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA AKOUEDE, RUE  
PRIMATURE, NON LOIN DE SYNATRESOR, Lot 230, Ilot 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/2025 et enregistrés au CEPICI le 17/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « 2FAV »

Objet : Vente d'appareils électroniques et informatiques; Vente de matériels audiovisuels; Communication et événementiel. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, immobilières ou mobilières, de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA AKOUEDE, RUE PRIMATURE, NON LOIN DE SYNATRESOR, Lot 230, Ilot 26

Dirigeant(s) M NANGOU GNELNANKRE FRANCK YANNICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11725 du 20/11/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71981/GTCA/RC/2025 du 20/11/2025

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

